

Communiqué de presse

Samedi 10 juillet 2021

SERVICE PRESSE
VILLE DE GRENOBLE
presse@grenoble.fr
04 76 76 39 21
04 76 76 11 42



Occupation de l'église Saint-Louis

L'église Saint-Louis a été occupée aujourd'hui par des personnes sans-papiers résolues à commencer une grève de la faim pour demander leur régularisation.

Éric Piolle, Maire de Grenoble, a saisi jeudi dernier, le 8 juillet, le Préfet de l'Isère afin que le collectif des demandeurs de papiers soit reçu.

Emmanuel Carroz, Adjoint en charge de la Mémoire, des Migrations et des Coopérations internationales et Yann Mongaburu, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme transitoire se sont rendus ce jour sur place et ont pu échanger avec le collectif, le diocèse et la Préfecture.

Ils déclarent : « *Nous nous réjouissons que la Préfecture se soit engagée à recevoir enfin ce lundi 12 juillet les demandeurs de papiers et nous serons à leur côté pour appuyer leur demande de régularisation* ».